

## Télégramme de Jean Sauvagnargues sur les désaccords franco-allemands en matière d'Union économique et monétaire (Bonn, 14 janvier 1971)

**Légende:** Afin de préparer le sommet franco-allemand en matière d'Union économique et monétaire prévu pour les 25 et 26 janvier 1971, l'ambassadeur français à Bonn Jean Sauvagnargues adresse, le 14 janvier 1971, un télégramme à son ministère des Affaires étrangères, dans lequel il fait état de ses discussions avec le secrétaire d'État allemand von Braun. Il met en lumière la préoccupation du gouvernement fédéral allemand pour réduire l'aire de désaccord entre les positions française et allemande, sans cependant vouloir revenir sur des points d'accord recensés auparavant.

**Source:** Télégramme de Jean Sauvagnargues sur les désaccords franco-allemands en matière d'Union économique et monétaire (Bonn, 14 janvier 1971), ministère des Affaires étrangères et européennes de la République française. Fonds CE, direction des Affaires économiques et financières, service de coopération économique, série PM, vol. 973 Consultations franco-allemandes, dossier PM 19.6. La Courneuve: Archives diplomatiques.

**Copyright:** (c) Archives du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République Française Avec l'autorisation du Ministère des Affaires Etrangères

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/telegramme\\_de\\_jean\\_sauvagnargues\\_sur\\_les\\_desaccords\\_franco\\_allemands\\_en\\_matiere\\_d\\_union\\_economique\\_et\\_monetaire\\_bonn\\_14\\_janvier\\_1971-fr-a341d6b3-a743-4a70-b690-4b1130dd7b59.html](http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_sauvagnargues_sur_les_desaccords_franco_allemands_en_matiere_d_union_economique_et_monetaire_bonn_14_janvier_1971-fr-a341d6b3-a743-4a70-b690-4b1130dd7b59.html)



**Date de dernière mise à jour:** 19/10/2023

DECHIFFREMENT

ARCHIVES.CE

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

PM-19-8-1

ATTRIBUTIONS : ①

2. CE CE CE

3. EU EU EU EU EU

DE DJ

BONN, LE 14 JANVIER 1971

RECU LE -----A 13H14

MKS

NO 197/204

ADRESSE DIPLOMATIE -----

COMMUNIQUE DIRECTEMENT A BERLIN 298/305.

COMMUNIQUE VIA LE DPT : BRUXELLES A. 2/9 - BRUXELLES D. 2/9 -

LA HAYE 2/9 - LONDRES 162/69 - ROME 3/10.

PAR COURRIER ..... : LUXEMBOURG 2.

O B J E T : COOPERATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE.

J'AI EU AVEC M. VON BRAUN, LE 13 JANVIER, UN LONG ENTRETIEN QUI A PORTE EXCLUSIVEMENT SUR LE PROJET D'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE.

D'EMBLEE, LE SECRETAIRE D'ETAT S'EST ATTACHE A MARQUER QUE LES PROPOS DE M. RUETE A M. BRUNET (VOTRE TELEGRAMME NO 27) NE DEVAIENT PAS ETRE INTERPRETES DANS LE SENS D'UN DURCISSEMENT DE LA POSITION ALLEMANDE. IL A PRECISE QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL N'AVAIT L'INTENTION DE REVENIR SUR AUCUN DES POINTS D'ACCORD RECENSES A BRUXELLES LE 14 DECEMBRE. PUIS, EN RETRAIT MANIFESTE AU MOINS DANS LA FORME SUR L'EXPOSE DE M. RUETE, IL A DEFINI DE LA MANIERE SUIVANTE LES PRINCIPES QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL CONSIDERAIT COMME ESSENTIELS :

1) - QUE LES OBJECTIFS A TERME DE L'UNION SOIENT FORMULES AVEC LA PLUS GRANDE CLARTE POSSIBLE, CE QUI PRESENTERAIT D'AILLEURS L'AVANTAGE SUPPLEMENTAIRE D'OFFRIR AUX CANDIDATS UNE VUE NETTE DE L'OPTION OFFERTE.

2) - QUE LES MECANISMES DE L'UNION SOIENT TELS QU'ILS PUISSENT REPENDRE A TOUT MOMENT, DANS LES PLUS COURTS DELAIS REQUIS, AUX EVENTUALITES OU AUX DANGERS DEVANT LESQUELS L'UNION PEUT SE TROUVER PLACEE. LE FUTUR SEUL MONTRERA SI DES MODIFICATIONS DU TRAITE SONT NECESSAIRES. L'IMPORTANT, EN N'EXCLUANT PAS CELLES-CI A PRIORI, EST QUE LA COMMUNAUTE SOIT TOUJOURS EN ETAT DE PRENDRE LES DECISIONS QUI S'IMPOSENT AVEC LE MAXIMUM D'EFFICACITE. LES ALLEMANDS NE VEULENT PAS LE BOULEVERSEMENT DU TRAITE. LES SEULS CHANGEMENTS QUI POURRAIENT ETRE ENVISAGES SONT CEUX QUI APPARAITRAIENT INDISPENSABLES, STRICTO SENSU, AU BON FONCTIONNEMENT DE L'UNION. LE SEUL ENGAGEMENT POLITIQUE PREALABLE QU'ILS ESTIMENT SOUHAITABLE, DE LA PART DES ETATS-MEMBRES, EST D'APPROUVER LES MESURES QUI, AU FUR ET A MESURE, APPARAITRAIENT NECESSAIRES POUR QUE LA COMMUNAUTE DISPOSE DES MECANISMES APPROPRIES A CHAQUE STADE DE L'UNION. CETTE IDEE DEVRAIT CEPENDANT ETRE FORMULEE COMPTE-TENU DE LA NECESSITE DE LA FAIRE ACCEPTER PAR LES CANDIDATS ET DE MANIERE A LEUR ETRE OPPOSABLE, AFIN D'EVITER QUE L'UN D'ENTRE EUX NE PUISSE UN JOUR S'ABRITER DERRIERE LE TRAITE POUR REJETER UNE OPTION DE LA COMMUNAUTE.

LE PASSAGE DE L'EXPOSE DE M. RUETE SUR LE PROCESSUS ACTUEL DE FORMATION DES DECISIONS COMMUNAUTAIRES DOIT S'ENTENDRE COMME LE RAPPEL D'UNE POSITION DE PRINCIPE QUI N'A JAMAIS VARIE, MAIS IL N'APPARAIT PAS OPPORTUN DE SOULEVER ACTUELLEMENT LA QUESTION DU VOTE MAJORITAIRE AU CONSEIL.

-- PAGE TROIS --

3)- QUE LE SYSTEME COMMUNAUTAIRE DES BANQUES CENTRALES SOIT DOTE D'UNE LARGE AUTONOMIE ET D'UNE RESPONSABILITE PROPRE (EIGENVERANTWORTUNG) CE QUI N'EST NULLEMENT SYNONYME D'INDEPENDANCE - MEME LA BUNDESBANK EST TENUE STATUTAIREMENT DE SOUTENIR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT - ET N'IMPLIQUE AUCUNE MODIFICATION DES RELATIONS ACTUELLES ENTRE LES BANQUES CENTRALES ET LEURS GOUVERNEMENTS.

DANS LA PERSPECTIVE DE LA PROCHAINE RENCONTRE FRANCO-ALLEMANDE, M. VON BRAUN A SOULIGNE L'IMPORTANCE QUE LE CHANCELIER ACCORDAIT PERSONNELLEMENT A CE DERNIER POINT (AUTONOMIE DU CLUB DES BANQUES CENTRALES), AINSI, POUR SE CONCILIER LE BUNDESTAG, QU'A UN ACCORD DE PRINCIPLE SUR L'ELARGISSEMENT DES POUVOIRS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE (UNE SIMPLE DECLARATION D'INTENTION SPECIFIANT, PAR EXEMPLE, QUE LA POSITION DE L'ASSEMBLEE SERAIT ADAPTEE A L'EVOLUTION INSTITUTIONNELLE DE LA COMMUNAUTE SUFFIRAIT). LE SECRETAIRE D'ETAT A LAISSE ENTENDRE QU'UN ACCORD SUR CES DEUX POINTS FACILITERAIT UN COMPROMIS SUR D'AUTRES.

M. VON BRAUN A TERMINE EN DISANT QUE SI M. BRUNET LE SOUHAITAIT, IL ETAIT PRET A LE RENCONTRER DANS LES PROCHAINS JOURS.

EN BREF, MON INTERLOCUTEUR S'EST MONTRE SOUCIEUX DE REDUIRE L'LAIRE DE DESACCORD, AFIN D'EVITER UNE OPPOSITION TROP TRANCHEE LORS DU PROCHAIN SOMMET. L'OBSTACLE N'A PAS DISPARU POUR AUTANT (COMME IL APPARAIT DANS L'IDEE D'UNE FORMULE AGREEE 'OPPOSABLE' AUX PAYS CANDIDATS), MAIS ON SEMBLE VOULOIR LE CONTOURNER, EN SE LIMITANT A UN ENGAGEMENT PLUS POLITIQUE QUE JURIDIQUE ./.

SAUVAGNARGUES